



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES  
24 Rue de la 3ème DIA  
88310 CORNIMONT

**CONTRAT D'ABONNEMENT ORDINAIRE AU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU  
POTABLE DE LA BRESSE**

Numéro de compteur :

Diamètre du branchement :

Date de départ de l'abonnement :

Nombre de logements desservis :

Entre la CCHV et

Mme, Mr \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Agissant en qualité de :

Propriétaire

Locataire

Autre

Dénoté ci-après l'abonné,

Il est convenu

Qu'un abonnement au service de distribution de l'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble situé à l'adresse suivante:

\_\_\_\_\_

l'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat  
Il s'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'eau dont un exemplaire lui a été remis,  
sans préjudice des voies de recours de droit commun

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Toutes les factures devront être envoyées à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

L'abonné,

Le Service des Eaux,

**Nota:** les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de restriction prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

**Exemplaire à conserver par l'abonné**



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES  
24 Rue de la 3ème DIA  
88310 CORNIMONT

**CONTRAT D'ABONNEMENT ORDINAIRE AU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU  
POTABLE DE LA BRESSE**

Numéro de compteur :

Diamètre du branchement :

Date de départ de l'abonnement :

Nombre de logements desservis :

Entre la CCHV et

Mme, Mr \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de :

Propriétaire

Locataire

Autre

Dénommé ci-après l'abonné,

Il est convenu

Qu'un abonnement au service de distribution de l'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble situé à l'adresse suivante:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

l'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat  
Il s'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'eau dont un exemplaire lui a été remis,  
sans préjudice des voies de recours de droit commun

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Toutes les factures devront être envoyées à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

L'abonné,

Le Service des Eaux,

**Nota:** les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de restriction prévu par la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

**Exemplaire à retourner aux STM LA BRESSE - 7 Route de Niachamp - 88250 LA BRESSE**

**mail : sde@labresse.fr**